

Rapport du maire de l'arrondissement d'Anjou sur la situation financière 2011

Tel que l'exige la Charte de la Ville de Montréal, je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou. En plus de faire un retour sur l'année 2010, ce rapport fait état de nos projections pour l'année 2011 et des orientations pour la préparation du budget 2012.

Dans un premier temps, afin de faciliter la compréhension de tous, précisons que les dépenses de l'arrondissement sont de deux ordres. D'une part, il y a le budget de fonctionnement à partir duquel on assure la prestation des services tels que l'entretien de la voirie et des parcs, le déneigement, les activités de loisirs ou les bibliothèques, pour n'en citer que quelques uns. Puis, il y a le budget d'immobilisation qui est le programme d'investissement à partir duquel sont financés des projets majeurs, tels que la réfection des rues, l'aménagement de parcs ou l'achat de véhicules.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT – Résultats 2010

Notre budget de fonctionnement pour l'année 2010 s'établissait en début d'année à 27 330 400 \$ dont 1 596 200 \$ provenaient d'une taxe locale. Ce budget était sensiblement le même que celui de l'année antérieure.

Par ailleurs, le conseil municipal adoptait en août 2010, un plan d'amélioration de la situation financière de la Ville de Montréal représentant une réduction des dépenses de 1% soit 257 300 \$ pour l'arrondissement d'Anjou. Nous avons donc réduit nos dépenses de ce montant, en tentant de minimiser les impacts sur les services aux citoyens.

Au terme de l'exercice financier, après les ajustements de la Ville à certains chapitres de dépenses et après notre contribution au plan d'amélioration, nous avons terminé l'année 2010, avec des dépenses de 26 541 300 \$ et des revenus de 1 227 700 \$ se traduisant par un surplus de gestion de 1 439 400 \$. Nous avons atteint ce résultat, grâce à une gestion rigoureuse et prudente, mais aussi en raison des chutes de neige plus faibles que prévues qui ont généré moins de dépenses dans nos opérations courantes.

Ce surplus de gestion 2010 nous a permis de rembourser une partie du prêt neige qui nous avait été consenti par la Ville. On se souviendra qu'en 2008, en raison des chutes de neige exceptionnelles, la Ville avait consenti un prêt remboursable sur 3 ans aux arrondissements, afin de faire face aux coûts additionnels de déneigement. Nous avons remboursé à la Ville la deuxième tranche de 656 700 \$ de ce prêt. Le solde résiduel du surplus de gestion soit une somme de 782 700 \$ nous permettra d'augmenter la réserve pour la neige de 500 000 \$ et de constituer une réserve pour imprévus de 282 700 \$.

Rapport du maire de l'arrondissement d'Anjou sur la situation financière 2011

BUDGET D'INVESTISSEMENT – Résultats 2010

Au niveau du budget d'immobilisation, une enveloppe de 4 702 000 \$ nous était allouée en début d'exercice. Parmi les projets les plus importants notons :

- La construction d'une piscine et d'une pataugeoire au parc Roger-Rousseau;
- le début des travaux en vue de la réfection du terrain de tennis Lucie Bruneau, l'aménagement de terrains de soccer, ainsi que l'amorce de travaux d'entretien majeurs à la bibliothèque;
- la réfection de chaussées et trottoirs;
- l'acquisition de matériel roulant (*nacelle élévatrice et véhicules*);
- le remplacement de mobiliers urbains;
- l'acquisition d'équipements et de logiciels informatiques, ainsi que l'implantation de la téléphonie IP.

L'ensemble des projets totalise des investissements de 7 440 000 \$, auxquels nous devons soustraire des subventions reçues du gouvernement du Québec de l'ordre de 2 320 000 \$ pour les projets suivants : construction d'une piscine et d'une pataugeoire et l'aménagement de terrains de soccer au parc Roger-Rousseau.

Enfin, je profite de ce rapport sur la situation financière pour déposer la liste des contrats de plus de 2 000 \$ qui ont été octroyés en 2010.

APERÇU DE L'ANNÉE 2011

En ce qui concerne la situation financière 2011, l'enveloppe qui nous a été allouée par la Ville pour le budget de fonctionnement est de 26 310 000 \$ pour le volet dépenses et de 1 263 400 \$ pour les revenus. Comme nos prévisions budgétaires étaient plus élevées que la dotation obtenue, nous avons dû maintenir une taxe locale. Notre budget en début d'année était de 27 808 200 \$ au chapitre des dépenses et de 1 263 400 \$ au niveau des revenus. Ce budget est sensiblement le même que par les années antérieures, ce qui veut dire que nous devons, cette année encore, assumer les coûts d'indexation et les augmentations prévues au chapitre de la rémunération et par le fait même contraindre davantage nos dépenses.

Nous espérons à ce stade-ci pouvoir terminer l'année en équilibre budgétaire, mais demeurons inquiets sur notre capacité à rembourser le prêt « neige ». Les chutes de neige en début d'année ont été plus abondantes et celles de la fin d'année influenceront certainement nos résultats financiers et notre capacité de remboursement.

Rapport du maire de l'arrondissement d'Anjou sur la situation financière 2011

Au niveau du budget d'immobilisation pour 2011, notre enveloppe s'établit à 5 148 000 \$. Parmi les travaux à réaliser, notons des travaux d'aménagement à la Mairie ainsi que la réfection de la toiture, l'acquisition de matériel roulant, la réfection du terrain de tennis des Roseaies, des travaux de réaménagement au parc Goncourt ainsi que la relocalisation des espaces de l'école Chénier. Certains de ces projets sont déjà réalisés, alors que d'autres s'amorceront à l'automne et pour certains se poursuivront en 2012.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012

Cette année encore, il sera très difficile de confectionner le budget. Nous avons reçu à l'été, notre enveloppe budgétaire pour l'année 2012 et celle-ci demeure la même que pour 2011. Il nous faudra à nouveau, assumer les coûts liés aux augmentations de la rémunération, la hausse de 1% de la taxe de vente du Québec, ainsi que les coûts d'indexation des contrats et des autres familles de dépenses. La Direction de l'arrondissement a déjà commencé à travailler avec chacune des Directions à la préparation du budget en ayant pour objectif de maintenir des services de qualité, malgré ces contraintes financières de plus en plus lourdes.

Enfin, notre programme triennal d'immobilisation 2012-2013-2014 est déjà préparé et déposé à la séance portant exclusivement sur l'adoption du budget d'immobilisation.

EN CONCLUSION

L'arrondissement est toujours soucieux de gérer les finances publiques avec prudence et rigueur tout en étant résolument déterminé à offrir des services de proximité de qualité à la population angevine. Cependant, année après année, les coûts augmentent, alors que la dotation budgétaire reste sensiblement la même. Les défis financiers se font donc de plus en plus importants. Malgré ce contexte difficile, j'estime que c'est grâce à l'engagement des citoyens et citoyennes, des organismes et de nos employés, que nous pouvons continuer à offrir des services de haut niveau. Je profite de ce rapport pour les remercier tous, pour leur contribution à cette tradition d'excellence qui fait de l'arrondissement d'Anjou un des arrondissements où la qualité de vie est des plus appréciée.